



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

27 septembre 2023

Les actionnaires de CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, sont convoqués en Assemblée Générale Mixte sur 2^{ème} convocation, le mardi 17 octobre 2023, à 17h, au siège social.

L'avis de réunion valant avis de convocation est publié ce jour au BALO.

Tous les documents et informations prévus à l'article R225-73-1 du Code de commerce sont mis à la disposition du public sur le site de la Société.

Ils sont également tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Recevez gratuitement toute l'information financière de CYBERGUN par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN :

Fondé en 1986, CYBERGUN est un expert mondial dans la conception, la production et la distribution de répliques d'armes à billes sous licences exclusives, aussi bien en B2B grâce à son réseau mondial qu'en B2C avec notamment le site evike-europe.com. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, tir de loisir), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2022, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 43 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CYBERGUN est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0013204351 – ALCYB) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOUC CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86